

DEMANDES DE FINANCEMENTS ESPACE MULTI ACTIVITES - ACQUISITIONS FONCIERES ET ETUDES

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 9 mars 2009, à Gignac au siège de la Communauté de communes, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Étaient présents ou représentés : BONNAFOUS Claude, VAN-RUYSKENVELDE Jean-Pierre, VENTURE Jean-Pierre, TREMOULET Bernard, SAINTPIERRE Michel, BARRAL Hélène, JOVER Jean-Marcel, DEJEAN Anne-Marie, SIDERIS André, POUJOL Robert, CABELLO Gérard, CORBEAU Eric, DURET Jean-Pierre, CARCELLER Claude, JEREZ Bernard, CADARS Cyrille, VAILHE-SIBERTIN BLANC Marie-Agnès, VILLARET Louis, YVANEZ André, DONNADIEU Jacques, PEYRAUD Xavier, DOUYSET Bernard, PECHIN Jean-Pierre, GABAUDAAN Jean-Pierre, COUSTOL Michel, CAUMEL Bernard, SIEGEL Robert, RUIZ Jean-François, LAMONT Didier, CONSTANT Agnès, GALVEZ Fabienne, BERTOLINI Jean-Pierre, GASTAN François, GALABRUN Jacky, CABLAT David, CONTRERAS Sylvie, BRENIER Mireille

Absents ou excusés : PALOC Eric, REQUIRAND Daniel, Caroline COMBES, DELONCA Hélène, BEDES Marie-Claude, LASSALVY Christian, PIERRUGUES Georges, CADILHAC Jean-François, MARC Jean-Claude, DEJEAN Maurice, HENRY Marc, GREZZES Frédéric,

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

DECIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **de se prononcer** favorablement sur cette 1^{ère} tranche d'opération conformément au tableau ci-dessous
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ces dépenses
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter les subventions nécessaires auprès des partenaires financiers, pour un montant maximum correspondant à 80% des dépenses
- **d'autoriser** Monsieur le Président à modifier, si besoin, le plan de financement
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions



**Plan de financement
Espace multi activités - 1ère tranche**

DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (HT)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (HT)	TAUX
Foncier	1 000 000,00 €	63%	Conseil général de l'Hérault	430 000,00 €	27%
Etudes et maîtrise d'œuvre	600 000,00 €	38%	Etat - DDR	150 000,00 €	9%
			Conseil régional LR	220 000,00 €	14%
			Europe	240 000,00 €	15%
			PART FINANCEURS	1 040 000,00 €	65%
			PART CCVH	560 000,00 €	35%
TOTAL HT	1 600 000,00 €	100%	TOTAL HT	1 600 000,00 €	100%
TOTAL TTC	1 913 600,00 €		TOTAL TTC	1 913 600,00 €	

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 163 le
Publication le
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

